Bilan hebdomadaire de la surveillance de la qualité de l'air autour de l'usine Lafarge à Bouc-Bel-Air

01/10/2021

SEMAINE DU 21 AU 27 SEPTEMBRE 2021

1 Contexte 2

2 Mesures autour du site industriel 3

2.1 Description du plan de surveillance 3

2.2 Mesures disponibles du 21 au 27 septembre 2021 inclus 3

3 Fonctionnement de l'usine de Lafarge/La Malle 4

4 Conditions météorologiques du 21 au 27 septembre 2021 inclus 4

4.1 Rose des vents pendant la semaine 4

4.2 Autres paramètres météorologiques 4

5 Résultats des mesures automatiques 5

5.1 Données générales 5

5.2 Dynamiques sur deux semaines consécutives 6

6 Résultats des prélèvements manuels 8

6.1 Les métaux particulaires 8

6.2 Les HAP 8

7 Résultats des mesures de particules par micro-capteurs 9

8 Résultats des prélèvements passifs 10

9 Suivi des nuisances 14

1 Contexte

De nombreuses nuisances signalées depuis plusieurs mois dans le secteur de Bouc-Bel-Air, alors qu'elles étaient sporadiques jusque-là, désignent l'usine Lafarge la Malle. Les signalements mentionnent des odeurs de soufre ou de chimie et des poussières en provenance de l'usine.

Des attentes claires d'une intervention indépendante d'AtmoSud par les riverains, les associations, les mairies et la Métropole ont été formulées.

AtmoSud a proposé d'intervenir rapidement sur trois volets avec l'agrément de l'ensemble des parties prenantes (La Métropole Aix-Marseille Provence avec les communes par filiation que sont Bouc-Bel-Air, Cabriès, Septèmes-les-Vallons, Simiane-Collongue et Gardanne, l'industriel Lafarge, la DREAL, l'ARS et certaines associations mobilisées, telle que FNE, tous adhérents d'AtmoSud :

- Objectiver la situation : niveau d'exposition des populations riveraines aux polluants atmosphériques réglementés et spécifiques de l'activité de l'usine qui pourraient avoir un impact sanitaire. Cette intervention s'intègre, de façon synergique, dans le cadre préfectoral et vise à documenter les niveaux chroniques et les niveaux de pointe.
- Aider à l'identification des molécules odorantes, sans doute soufrées, à l'origine des nuisances perçues de façon plus importante depuis quelques mois, afin d'aider l'industriel à cibler ses actions sur le sujet.
- Mettre en place un espace d'échanges au travers du Comité Territorial d'AtmoSud pour faciliter le dialogue et les échanges d'information entre tous.

Ce bilan hebdomadaire présente une analyse des résultats obtenus sur la semaine du 21 au 27 septembre 2021 inclus, soit sept jours entiers consécutifs.

Il s'agit du premier bulletin concernant le site de Cabriès (Lieu-dit le Verger) après le déplacement de la cabine précédemment positionnée à Septèmes et à Bouc-bel-Air.

2 Mesures autour du site industriel

2.1 Description du plan de surveillance

Cinq points de mesures sont présents tout autour de l'installation de Lafarge, dont la localisation est proposée ci-dessous :

Localisation des points de mesures

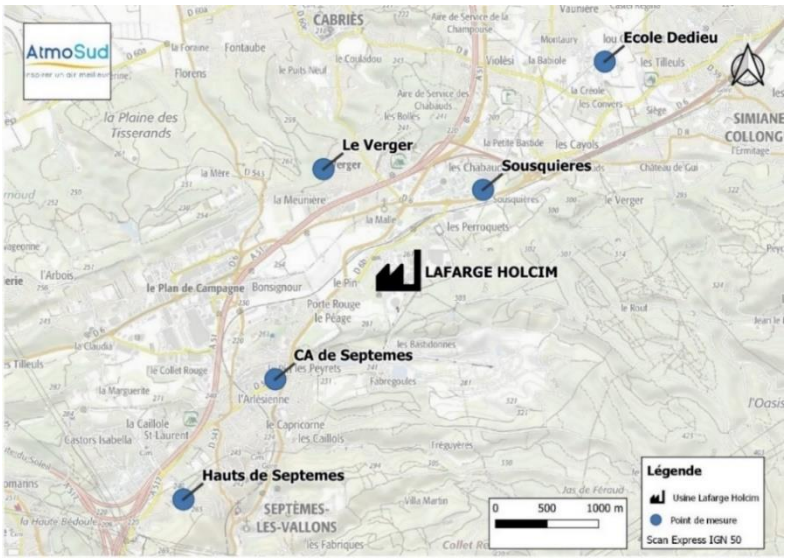

2.2 Mesures disponibles du 21 au 27 septembre 2021 inclus

Le tableau ci-dessous permet de visualiser les substances mesurées sur les différents points de mesures sur cette semaine de surveillance.

Synthèse des substances mesurées

Paramètre surveillé	Substance surveillée	Moyen	Bouc-Bel-Air		Cabriès	Septèmes	
			Sousquières	Ecole Dedieu	Le Verger	Centre aéré de Septèmes	Hauts de Septèmes
Mesures automatiques	NOx (NO+ NO_2)	Analyseur	En déc.		X	En nov.	
	SO_2	Analyseur	En déc.		X	En nov.	
	NH_3	Analyseur	En déc.		X	En nov.	
	H_2S	Analyseur	Non suivi		Non suivi	Non suivi	
	COV	Analyseur	Non suivi		Non suivi.	Non suivi	
	PM10	Analyseur	En déc.		X	En nov.	
	PM2.5	Analyseur	En déc.		X	En nov.	
Mesures par micro-capteurs	PM10	Micro-capteurs	X				
	PM2,5	Micro-capteurs					
Echantillonnage passif	NO_2	Echantillonneur	X				
	NH_3	Echantillonneur					
	SO_2	Echantillonneur					
	BTEXN	Echantillonneur					
Métaux particulaires		Préleveur	En déc.		X.	En nov.	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	HAP gazeux et particulaires	Préleveur	En déc.		X	Mesures en cours de validation	

Pour rappel :

**Au vu des résultats obtenus depuis le début de la campagne, l'analyseur d'H_2S a été retiré de la surveillance, n'apportant pas d'informations notable supplémentaires sur les nuisances olfactives et des concentrations stables et très faibles. Il en est de même pour le suivi du benzène qui a été enlevé après la fin de la surveillance à Sousquières, et non remis sur le site de Septèmes.*

*** Des mesures complémentaires ponctuelles passives sur le SO_2 ont été mises en place par AtmoSud pendant 9 semaines sur les différents points de mesures.*

3 Fonctionnement de l'usine de Lafarge/La Malle

D'après les données fournies par l'exploitant, il n'a pas été observé d'arrêts de fonctionnement des fours sur cette semaine de surveillance :

4 Conditions météorologiques du 21 au 27 septembre 2021 inclus

4.1 Rose des vents pendant la semaine

La station météorologique installée au niveau de la station mobile (point de mesure de « Cabriès ») est opérationnelle. Ainsi, sur la semaine de surveillance, les données météorologiques sont issues de cette station.

Roses des vents à Cabriès lors de la semaine du 21 au 27 septembre 2021 inclus

Rose des vents	Répartition des vents
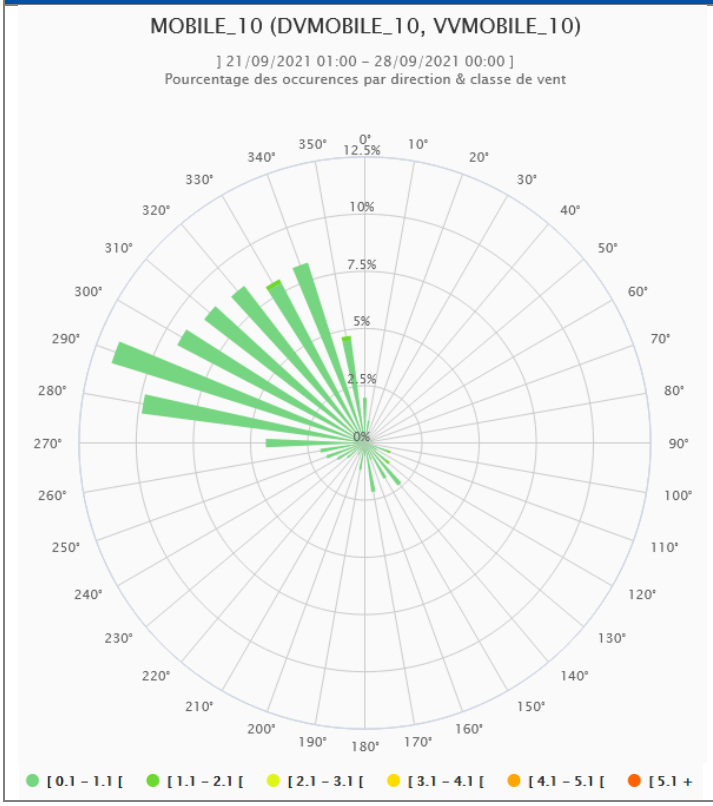	**Vents très faibles (la plupart du temps inférieurs à 1 m/s) de nord-ouest**

Durant cette semaine de mesures, la station présente sur le site de Cabriès n'était pas sous les vents très faibles du site de Lafarge la Malle, se situant même globalement en amont de l'installation sur une très grande partie de la semaine de mesures.

4.2 Autres paramètres météorologiques

- Les températures enregistrées sur la semaine ont pour moyenne 21°C au niveau de la station de Cabriès, en étant généralement comprises entre 13°C et 28°C.
- Des précipitations ont été observées sur la station météorologique de Mimet sur cette période (32.4 mm), principalement le 26 septembre.

5 Résultats des mesures automatiques

5.1 Données générales

Le tableau ci-dessous présente les concentrations moyennes et maximales horaires et journalières obtenues sur la période **du 21 au 27 septembre 2021** pour les différentes substances mesurées :

Concentrations mesurées du 21 au 27 septembre 2021

Période	Substance	Paramètre	Station Mobile Site de Cabriès – Le Verger	Valeur de référence
Du 21 au 27 septembre 2021	NO_2	Concentration moyenne (µg/m³)*	17	-
		Concentration maximale horaire (µg/m³)	44	Seuil de recommandation et d'information : 200 µg/m³ sur une heure Seuil d'alerte : 400 µg/m³ en moyenne horaire pendant 3 heures consécutives Valeur limite pour la protection de la santé : 200 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 13 h par an Ligne directrice OMS : 200 µg/m³ sur une heure
		Concentration maximale journalière (µg/m³)	23	-
	PM10	Concentration moyenne (µg/m³)*	21	-
		Concentration maximale horaire (µg/m³)	43	-
		Concentration maximale journalière (µg/m³)	27	Ligne directrice OMS : 50 µg/m³ sur 24 heures à ne pas dépasser plus de 3 jours/an Valeur limite pour la protection de la santé : 50 µg/m³ sur 24 heures à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
	PM2.5	Concentration moyenne (µg/m³)*	8	-
		Concentration maximale horaire (µg/m³)	21	-
		Concentration maximale journalière (µg/m³)	12	Ligne directrice OMS : 25 µg/m³ sur 24 heures à ne pas dépasser plus de 3 jours par an
	SO_2	Concentration moyenne (µg/m³)*	2,1	-
		Concentration maximale horaire (µg/m³)	22	Seuil de recommandation et d'information : 300 µg/m³ sur une heure Seuil d'alerte : 500 µg/m³ en moyenne horaire pendant 3 heures consécutives Valeur limite pour la protection de la santé : 350 µg/m³ sur une heure à ne pas dépasser plus de 24 heures par an
		Concentration maximale journalière (µg/m³)	3,6	Ligne directrice OMS : 20 µg/m³ sur 24 heures Valeur limite pour la protection de la santé : 125 µg/m³ sur 24 heures à ne pas dépasser plus de 3 jours par an
	NH_3	Concentration moyenne (µg/m³)*	2,3	-
		Concentration maximale horaire (µg/m³)	4,6	-
		Concentration maximale journalière (µg/m³)	2,8	-
	NOx	Concentration moyenne (µg/m³)*	23	-
		Concentration maximale horaire (µg/m³)	69	-
		Concentration maximale journalière (µg/m³)	64	-

**NB : en ce qui concerne les valeurs de référence moyennes, elles sont définies pour une durée d'exposition annuelle, ne permettant ainsi pas une comparaison dans le cadre de ce bilan*

Les mesures obtenues sur cette semaine de surveillance ne présentent pas de dépassement des valeurs de référence disponibles pour les principaux polluants surveillés en continu.

5.2 Dynamiques sur deux semaines consécutives

Les graphiques ci-dessous permettent d'observer les évolutions temporelles des concentrations horaires des différentes substances sur la période du 14 au 27 septembre 2021 inclus :

Suivi des dynamiques des concentrations mesurées

Substance	Données horaires
NOx et NO_2	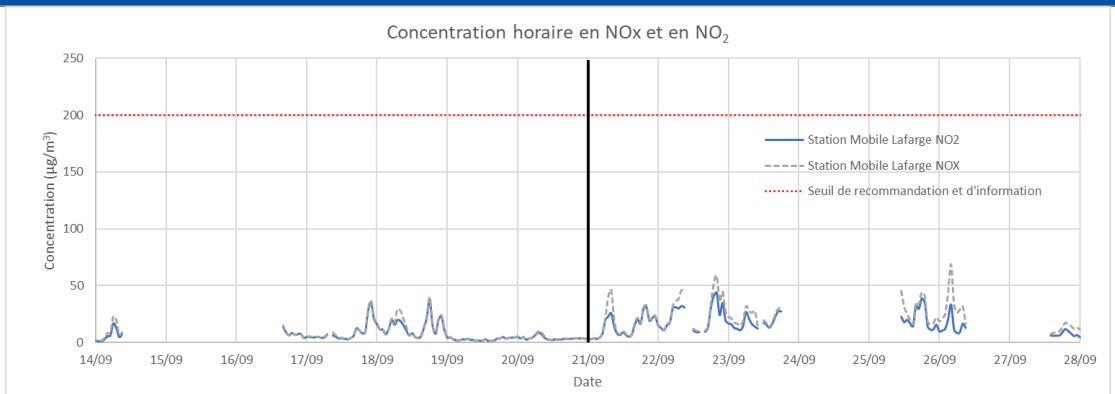
PM10	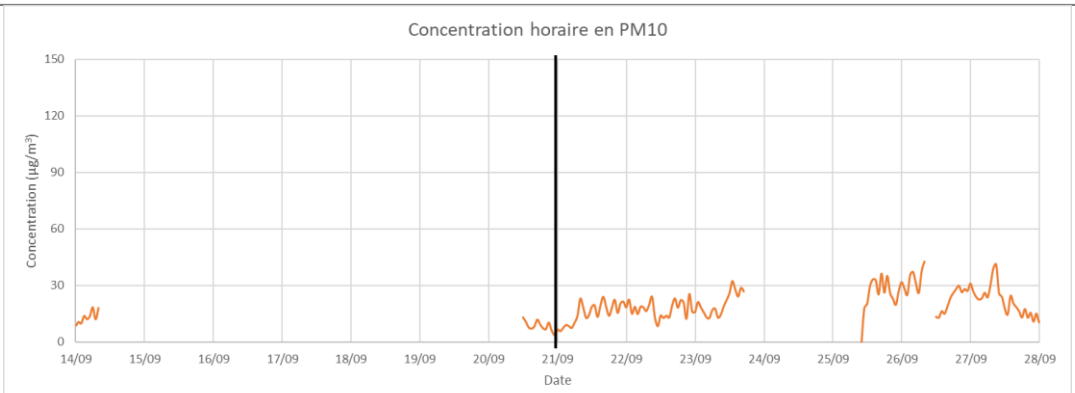
PM2.5	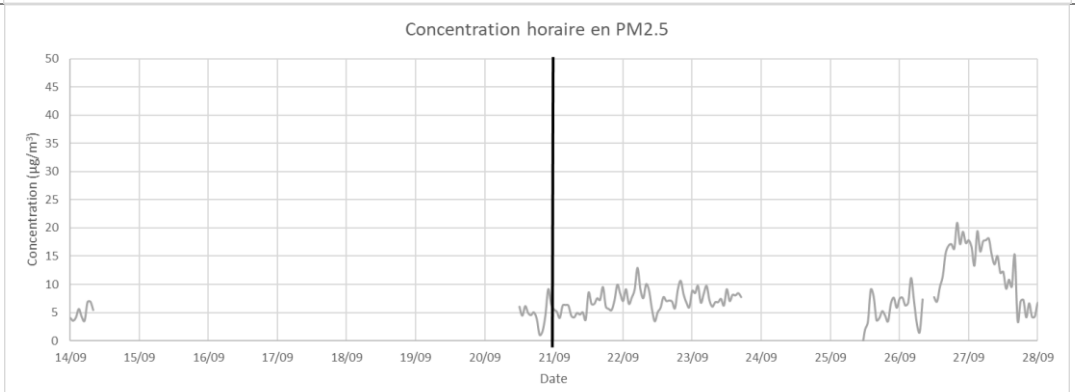
SO_2	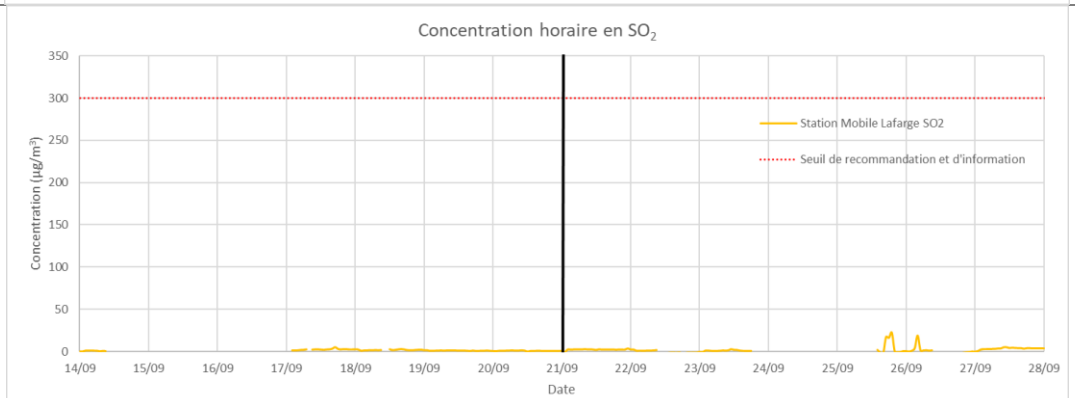

Substance	Données horaires
Benzène	*Non mesuré*
NH_3	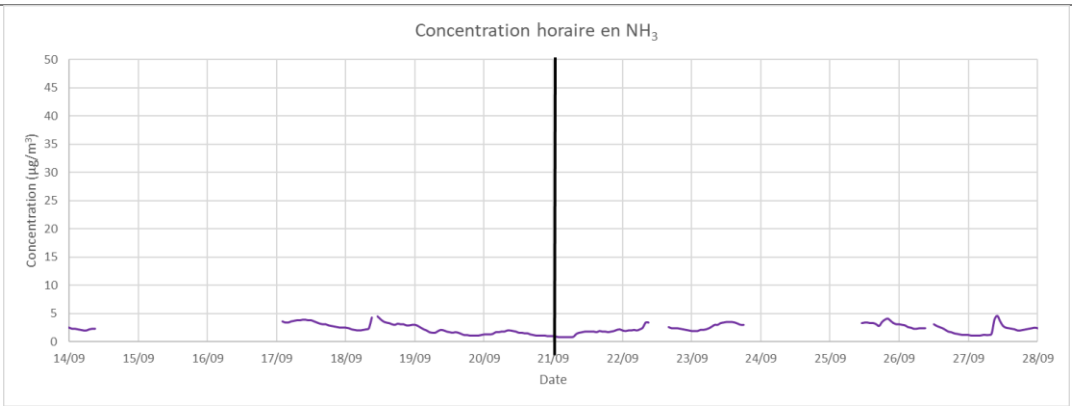
H_2S	*Non mesuré*

Lors de cette première semaine de mesures sur le site du Verger, **des dysfonctionnements d'alimentation électrique n'ont pas permis de disposer d'un enregistrement des données en continu**, avec notamment un manque de données **entre le 23 septembre au soir et le 25 au matin**.

Les niveaux qui ont pu être mesurés sur la semaine de surveillance du 21 au 27 septembre restent en moyenne faibles à modérées pour l'ensemble des polluants.

Deux petits évènements ponctuels horaires en SO_2 se sont produits sur cette semaine. Un premier le 25/09 de 19h à 21h (en heure locale) allant jusqu'à 22 µg/m^3, et un second le 26/09 aux alentours de 6 heures pointant à 19 µg/m^3.

Les conditions météorologiques sur la période du 25/09 présentent un vent très faible marqué de Sud-Est, provenance pouvant concorder avec l'emplacement de l'usine de Lafarge. Concernant la météo le 26/09 au matin, elle montre également des vents très faibles avec une potentielle présence ponctuelle de vents d'est à sud-est, pouvant également expliquer l'origine de l'épisode très bref de SO_2 par le fonctionnement de l'usine de Lafarge.

Roses des vents à Cabriès les 25 et 26/09

25/09 de 19h à 21 h	26/09 de 5h30 à 6h30
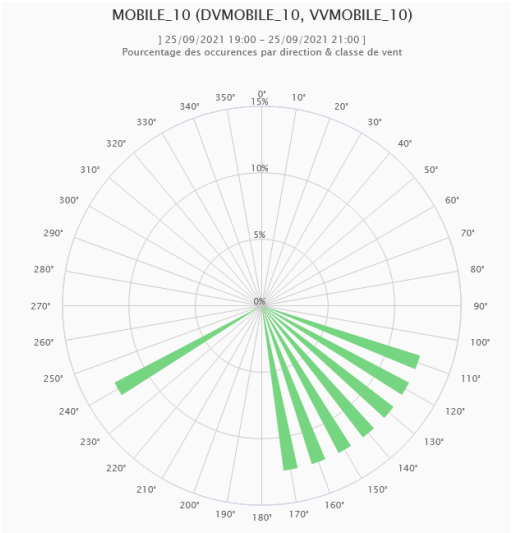	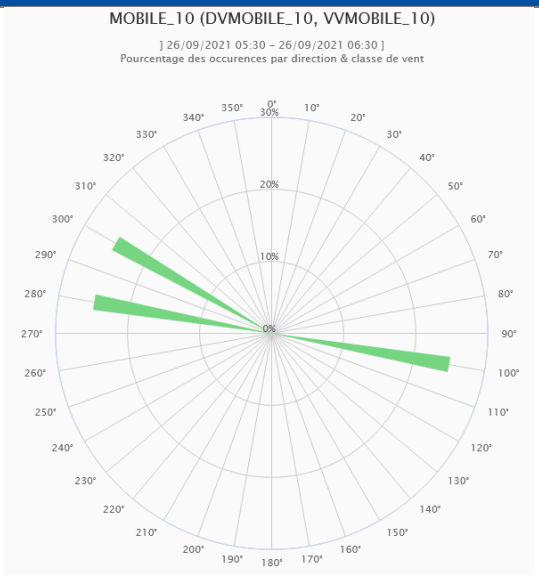

Les concentrations des polluants atmosphériques mesurées durant cette semaine de mesures respectent l'ensemble des valeurs réglementaires.

6 Résultats des prélèvements manuels

6.1 Les métaux particulaires

Une seizième série de prélèvement d'une semaine a été lancée le 21 septembre pour une durée de 7 jours. Les filtres impactés ont été livrés en laboratoire d'analyse.

Au regard des délais d'analyse, aucun résultat ne peut être présenté en complément de ceux présentés dans les précédents bilans hebdomadaires (semaine du 20 au 26 juillet).

6.2 Les HAP

Une treizième série de mesure d'HAP a été réalisée depuis le 21 septembre pour une durée de 7 jours.

Au regard des délais d'analyse, aucun résultat ne peut être présenté.

7 Résultats des mesures de particules par micro-capteurs

Les micro-capteurs pour le suivi des particules en suspension ont été installés entre le 8 et le 9 juillet sur les 5 points de mesure (dont un en parallèle de l'appareil de la station mobile).

Ils permettent de communiquer une information indicative sur les niveaux de particules en simultané sur les 5 sites étudiés et ainsi d'estimer la répartition spatiale des particules autour du site industriel.

Les premiers résultats fournissent les indications suivantes :

<u>Remarque :</u> Concernant les résultats obtenus sur le micro-capteur installé au verger, elles sont issues d'un micro-capteur identique positionné à quelques dizaines de mètres au sud du site du Verger au niveau de « la Meunière », les données du micro-capteur installé au Verger n'étant toujours pas disponibles.

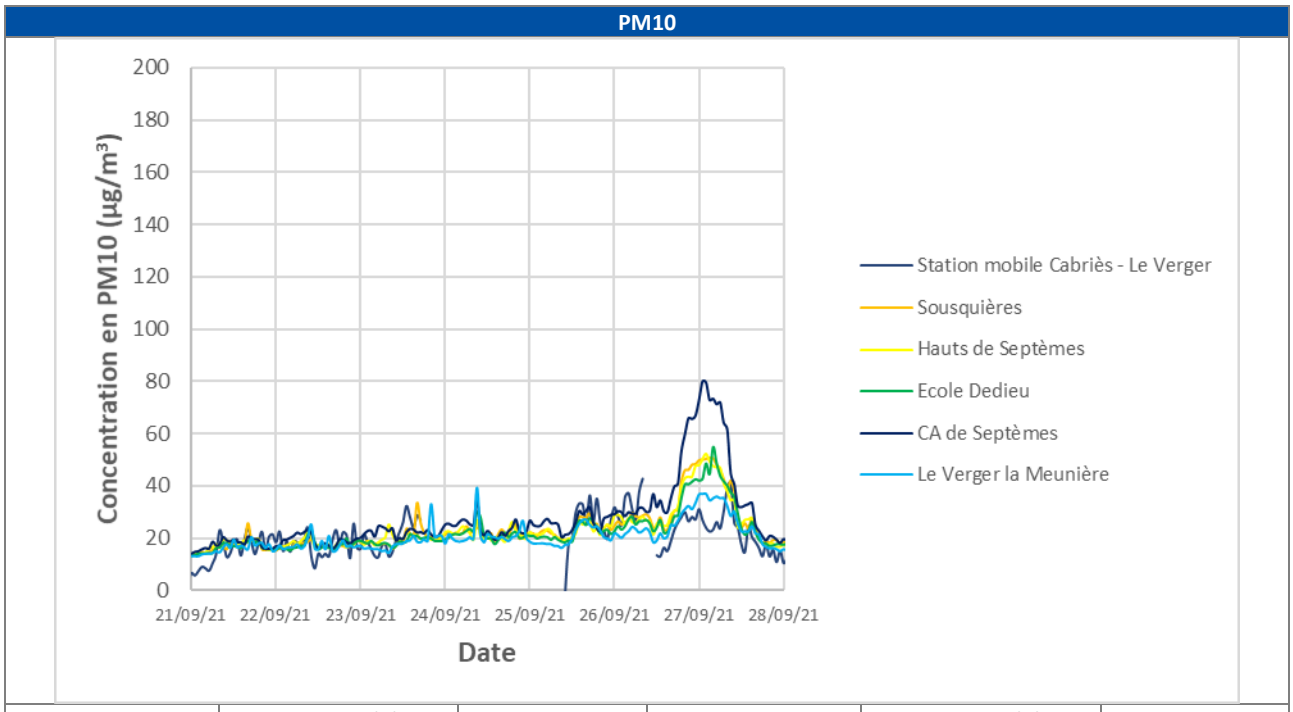

Moyenne (µg/m³)	Station mobile	20,9	Maximum (µg/m³)	Station mobile	42,8
	Sousquières	23,4		Sousquières	50,9
	Hauts de Septèmes	23,1		Hauts de Septèmes	52,3
	Le Verger	20,6		Le Verger	39,4
	Ecole Dedieu	22,3		Ecole Dedieu	54,9
	CA de Septèmes	27,4		CA de Septèmes	80,0

Les micro-capteurs de la zone d'étude ont mesuré sur la période du 21 au 27 septembre des concentrations moyennes en PM10 comparables entre elles et comprises entre 15 et 27 µg/m³. Ces teneurs restent fidèles à celles rencontrées sur les semaines précédentes. Une légère augmentation sur l'ensemble des points de mesures a été observée en fin de semaine de surveillance, du 26 au soir au 27 au matin

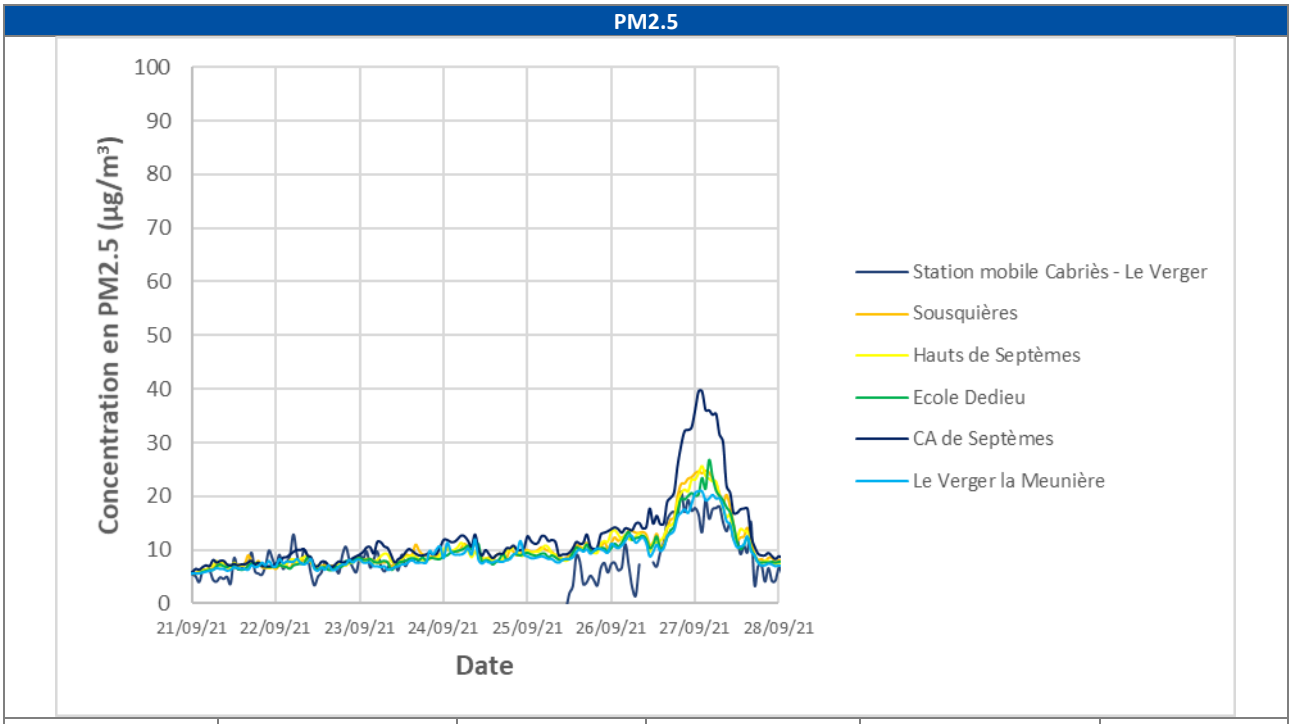

Moyenne (µg/m³)	Station mobile	8,4	Maximum (µg/m³)	Station mobile	20,9
	Sousquières	10,4		Sousquières	24,8
	Hauts de Septèmes	10,3		Hauts de Septèmes	25,6
	Le Verger	9,4		Le Verger	20,9
	Ecole Dedieu	9,8		Ecole Dedieu	26,8
	CA de Septèmes	12,5		CA de Septèmes	39,6

Sur cette semaine, les concentrations moyennes en PM2,5 sont relativement stables et cohérentes avec les semaines précédentes.

8 Résultats des prélèvements passifs

Une 17ème série de prélèvements par tubes à diffusion passive a été réalisée à partir du 14 septembre 2021 pour une durée de 7 jours. Ces dispositifs ont été livrés aux laboratoires pour analyse.

De plus, des tubes passifs pour la mesure du SO_2 ont été installés à partir du 3 août sur l'ensemble des points de mesures, et ce pour une durée de 2 mois.

Le tableau ci-dessous présente les premiers résultats obtenus pour l'ensemble des polluants mesurés, sur la période du 27 juillet au 21 septembre inclus, les données précédentes ayant été enlevées de ce tableau pour faciliter la lecture mais apparaissent dans les graphiques et seront reprises dans le bilan final.

Concentrations mesurées du 27 juillet au 21 septembre 2021 inclus par échantillonnage passif

Substance	Période	Centre Aéré Septèmes		Ecole Dedieu Bouc-Bel-Air	Hauts de Septèmes	Le Verger Cabriès		Sousquières Bouc-Bel-Air	
		Echantillonneur passif	Analyseur auto			Echantillonneur passif	Analyseur auto	Echantillonneur passif	Analyseur auto
NO_2 concentration en µg/m³	Du 27/07 au 03/08	13.0	-	10.8	16.8	11.4	-	16.0	15.1
	Du 03/08 au 10/08	12.7	-	9.4	16.8	10.0	-	14.6	14.1
	Du 10/08 au 17/08	20.3	-	15.6	24.2	18.4	-	21.2	-
	Du 17/08 au 24/08	12.3	12.0	10.1	15.9	9.8	-	15.4	-
	Du 24/08 au 31/08	11.4	12.5	8.4	15.2	6.7	-	13.7	-
	Du 31/08 au 07/09	16.1	16.2	12.9	19.8	14.2	-	19.3	-
	Du 07/09 au 14/09	15	15.5	15	21	15	-	25	-
	Du 14/09 au 21/09	10	-	8	11	10	-	13	-
NH_3 concentration en µg/m³	Du 27/07 au 10/08	1.4	-	1.8	1.2	2.3	-	2.3	1.6
	Du 10/08 au 24/08	2.2	-	2.1	3.5	2.7	-	1.6	-
	Du 24/08 au 07/09	1.5	-	2.8	2.3	2.3	-	1.8	-
	Du 07/09 au 21/09	1.4	-	1.5	2.6	3.5	-	1.4	-
Benzène concentration en µg/m³	Du 27/07 au 03/08	0.5	-	0.6	0.3	0.5	-	0.5	0.1
	Du 03/08 au 10/08	0.3	-	0.4	0.5	0.4	-	0.3	0.1
	Du 10/08 au 17/08	0.7	-	0.5	0.5	1.0	-	0.5	-
	Du 17/08 au 24/08	0.4	-	0.5	0.5	1.2	-	0.4	-
	Du 24/08 au 31/08	0.5	-	0.5	0.5	0.4	-	0.5	-
	Du 31/08 au 07/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 07/09 au 14/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 14/09 au 21/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
Toluène concentration en µg/m³	Du 27/07 au 03/08	0.9	-	0.9	0.9	1.0	-	0.7	0.5
	Du 03/08 au 10/08	0.8	-	0.9	0.9	0.9	-	0.6	0.6
	Du 10/08 au 17/08	2.6	-	1.3	1.1	3.5	-	0.8	-
	Du 17/08 au 24/08	0.9	-	1.3	1.0	19.3	-	0.7	-
	Du 24/08 au 31/08	0.8	-	0.8	0.8	0.9	-	0.6	-
	Du 31/08 au 07/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 07/09 au 14/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 14/09 au 21/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
Ethylbenzène concentration en µg/m³	Du 27/07 au 03/08	0.3	-	0.2	0.3	0.3	-	0.2	< 0.1
	Du 03/08 au 10/08	0.2	-	0.2	0.3	0.3	-	0.2	0.1
	Du 10/08 au 17/08	0.6	-	0.3	0.3	0.6	-	0.2	-
	Du 17/08 au 24/08	0.3	-	0.4	0.4	3.7	-	0.2	-
	Du 24/08 au 31/08	0.3	-	0.2	0.3	0.4	-	0.2	-
	Du 31/08 au 07/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 07/09 au 14/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 14/09 au 21/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
M+P-Xylènes concentration en µg/m³	Du 27/07 au 03/08	0.9	-	0.8	1.0	1.0	-	0.6	0.2
	Du 03/08 au 10/08	0.9	-	0.8	1.1	0.9	-	0.7	0.3
	Du 10/08 au 17/08	1.8	-	0.9	0.9	2.0	-	0.5	-
	Du 17/08 au 24/08	1.1	-	1.4	1.1	15.6	-	0.8	-
	Du 24/08 au 31/08	0.8	-	0.8	0.8	1.7	-	0.7	-
	Du 31/08 au 07/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 07/09 au 14/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 14/09 au 21/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
O-Xylènes concentration en µg/m³	Du 27/07 au 03/08	0.4	-	0.3	0.4	0.4	-	0.3	0.1
	Du 03/08 au 10/08	0.4	-	0.3	0.5	0.4	-	0.3	0.1
	Du 10/08 au 17/08	0.7	-	0.4	0.4	0.8	-	0.2	-
	Du 17/08 au 24/08	0.4	-	0.6	0.5	5.6	-	0.3	-
	Du 24/08 au 31/08	0.3	-	0.3	0.3	0.9	-	0.3	-
	Du 31/08 au 07/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 07/09 au 14/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 14/09 au 21/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-

Substance	Période	Centre Aéré Septèmes		Ecole Dedieu Bouc-Bel-Air	Hauts de Septèmes	Le Verger Cabriès		Sousquières Bouc-Bel-Air	
		Echantillonneur passif	Analyseur auto			Echantillonneur passif	Analyseur auto	Echantillonneur passif	Analyseur auto
Naphtalène concentration en µg/m³	Du 27/07 au 03/08	0.01	-	0.02	*< 0.01**	0.03	-	0.02	-
	Du 03/08 au 10/08	*< 0.01**	-	0.02	0.03	0.01	-	0.02	-
	Du 10/08 au 17/08	0.02	-	0.02	0.02	0.01	-	*< 0.01**	-
	Du 17/08 au 24/08	0.01	-	0.01	0.03	0.05	-	*< 0.01**	-
	Du 24/08 au 31/08	*< 0.01**	-	0.01	*< 0.01**	0.02	-	*< 0.01**	-
	Du 31/08 au 07/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 07/09 au 14/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 14/09 au 21/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
1,2-Dichloroéthane concentration en µg/m³	Du 27/07 au 03/08	*0.26**	-	*0.26**	*0.26**	*0.26**	-	*0.26**	*< 0.01*
	Du 03/08 au 10/08	*0.26**	-	*0.26**	*0.26**	*0.26**	-	*0.26**	*< 0.01*
	Du 10/08 au 17/08	*0.26**	-	*0.26**	*0.26**	*0.26**	-	*0.26**	-
	Du 17/08 au 24/08	*0.26**	-	*0.26**	*0.26**	*0.26**	-	*0.26**	-
	Du 24/08 au 31/08	*0.26**	-	*0.26**	*0.26**	*0.26**	-	*0.26**	-
	Du 31/08 au 07/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 07/09 au 14/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 14/09 au 21/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
SO_2 concentration en µg/m³	Du 03/08 au 10/08	0.6	-	0.3	0.8	0.3	-	0.9	3.1
	Du 10/08 au 17/08	1.3	-	1.1	0.7	1.7	-	2.4	-
	Du 17/08 au 24/08	1.3	2.2	0.7	1.3	0.3	-	1.5	-
	Du 24/08 au 31/08	1.0	2.1	0.7	0.6	0.3	-	2.3	-
	Du 31/08 au 07/09	1.7	2	1.6	0.6	1.2	-	3.5	-
	Du 07/09 au 14/09	En att.	2.1	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-
	Du 14/09 au 21/09	En att.	-	En att.	En att.	En att.	-	En att.	-

**Les données présentées en italique sont inférieures à la LQ du laboratoire, et sont égales à la LQ/2.*

En termes de contrôle qualité, les résultats par prélèvements par échantillonnage passif et par mesure automatique réalisés au niveau du site de Cabriès sont cohérents pour tous les indicateurs suivis sur les différentes périodes.

En termes de répartition spatiale, il apparait que :

- Concernant le dioxyde d'azote :

  les 5 sites présentent les mêmes dynamiques sur les dernières semaines d'analyse. Les niveaux observés du 8 au 15 juin 2021 sur le centre aéré de Septèmes-les-Vallons ont fortement diminué, pour se situer à des valeurs comparables aux autres points de mesure (moins de 20 µg/m³).

- Concernant l'ammoniac :

  Les prélèvements sont réalisés depuis le 13/07 sur une période de 14 jours. Les niveaux moyens observés sont cependant toujours faibles et constants

- Concernant le benzène :

  les concentrations moyennes observées sont, depuis la première semaine de juillet, toutes inférieures ou de l'ordre de 1 µg/m³ sur l'ensemble des points de mesures. Cependant, il est à nouveau observé une légère augmentation au niveau du Verger sur les deux dernières semaines (du 10 au 24 août), qui sur la dernière semaine présente également une augmentation des autres COV concernés par cette surveillance (Toluène, éthylbenzène et xylènes), tout comme fin juin. L'évolution des niveaux en ce point se poursuit.

- Concernant le dioxyde de soufre :

  les concentrations moyennes observées sont faibles (moins de 3 µg/m³ en moyenne hebdomadaire) mais sont légèrement plus importantes en moyenne au niveau du site de Sousquières, en comparaison des autres points de mesure.

Suivi de l'évolution des concentrations hebdomadaires mesurées par échantillonnage passif

Substance	Données horaires
NO_2	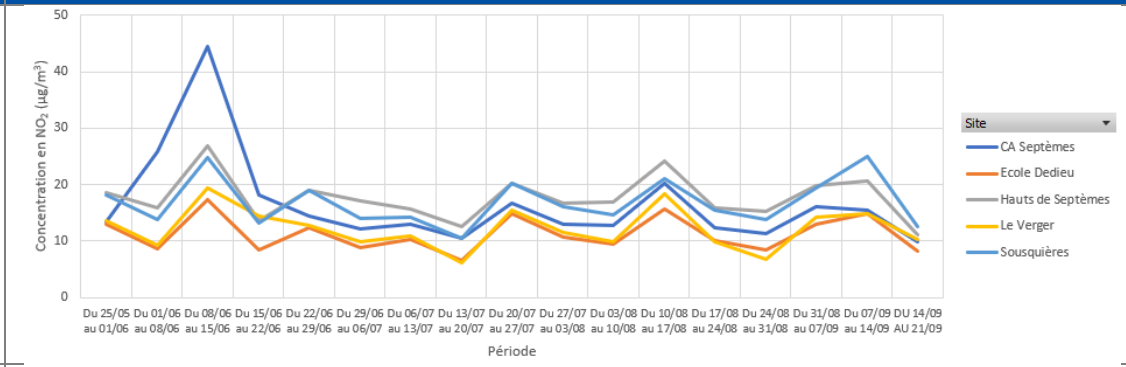
NH_3	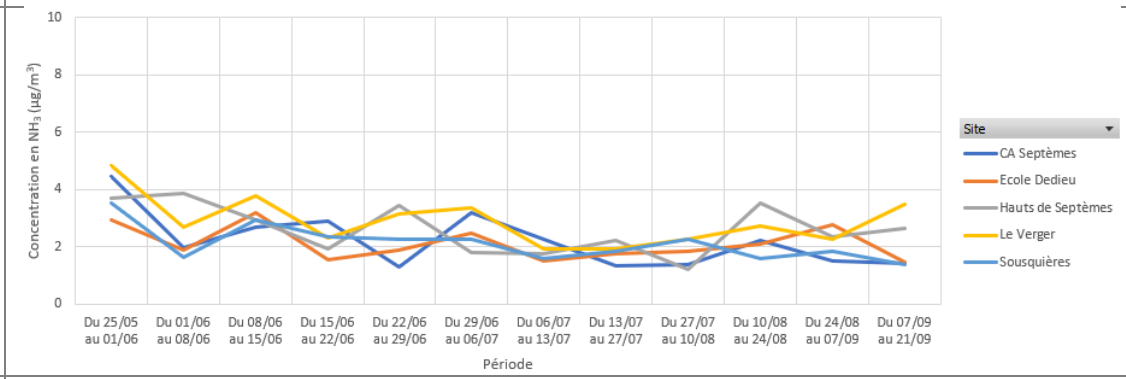
Benzène	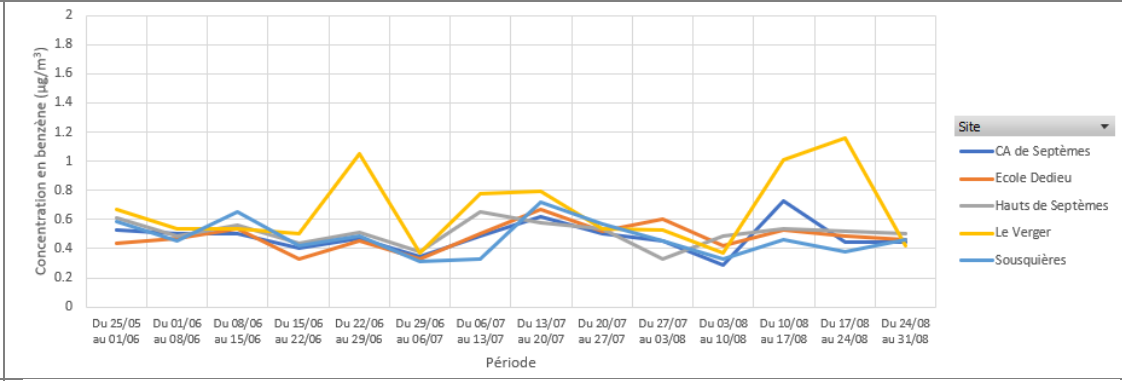
SO_2	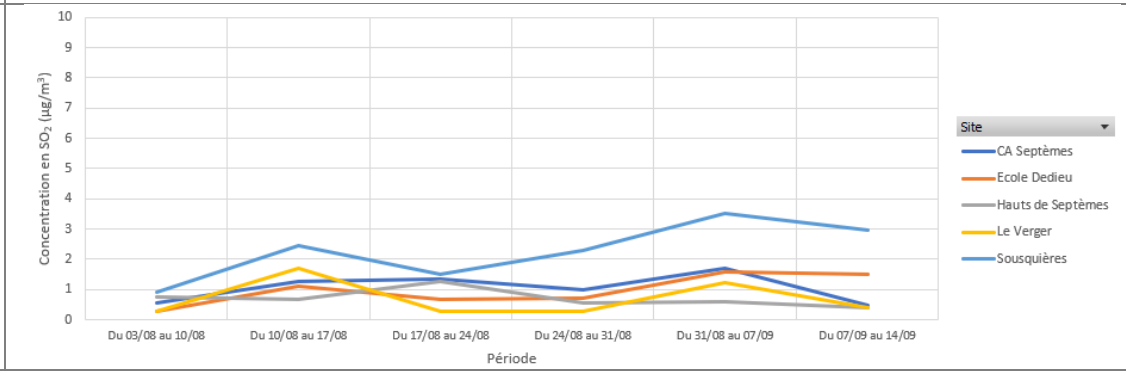

9 Suivi des nuisances

Depuis 1990, AtmoSud assure également la surveillance des odeurs au sein d'une démarche globale, qui vise à réduire les nuisances olfactives dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est la finalité de l'observatoire régional des odeurs qui a pour principales missions :

- De localiser les zones fortement impactées par des nuisances olfactives,
- D'identifier les sources potentielles de ces nuisances,
- D'apporter une information précise auprès du public et des partenaires.

Cet observatoire régional repose notamment sur l'utilisation d'outils dédiés pour la signalisation des nuisances olfactives, dont un site internet (www.sro-paca.org) et une application mobile (Signalement Air). Depuis janvier 2016, ces outils dédiés, qui permettaient initialement de signaler des nuisances olfactives en temps réel, offrent également la possibilité de signaler d'autres types de nuisances (brûlages de déchets verts, poussières, bruit, …) et de déclarer des symptômes liés à cette nuisance.

Sur la période du 21 au 27 septembre 2021 une seule nuisance olfactive a été mentionnée sur la commune de Bouc Bel Air, au niveau de Sousquières.

Suivi des signalements de nuisances

Id	Date	Heure	Commune	Origine	Association
40535	2021-09-22	18:15:00	BOUC-BEL-AIR	Industrie	gaz, oeuf pourri, soufre

Localisation des signalements de nuisances

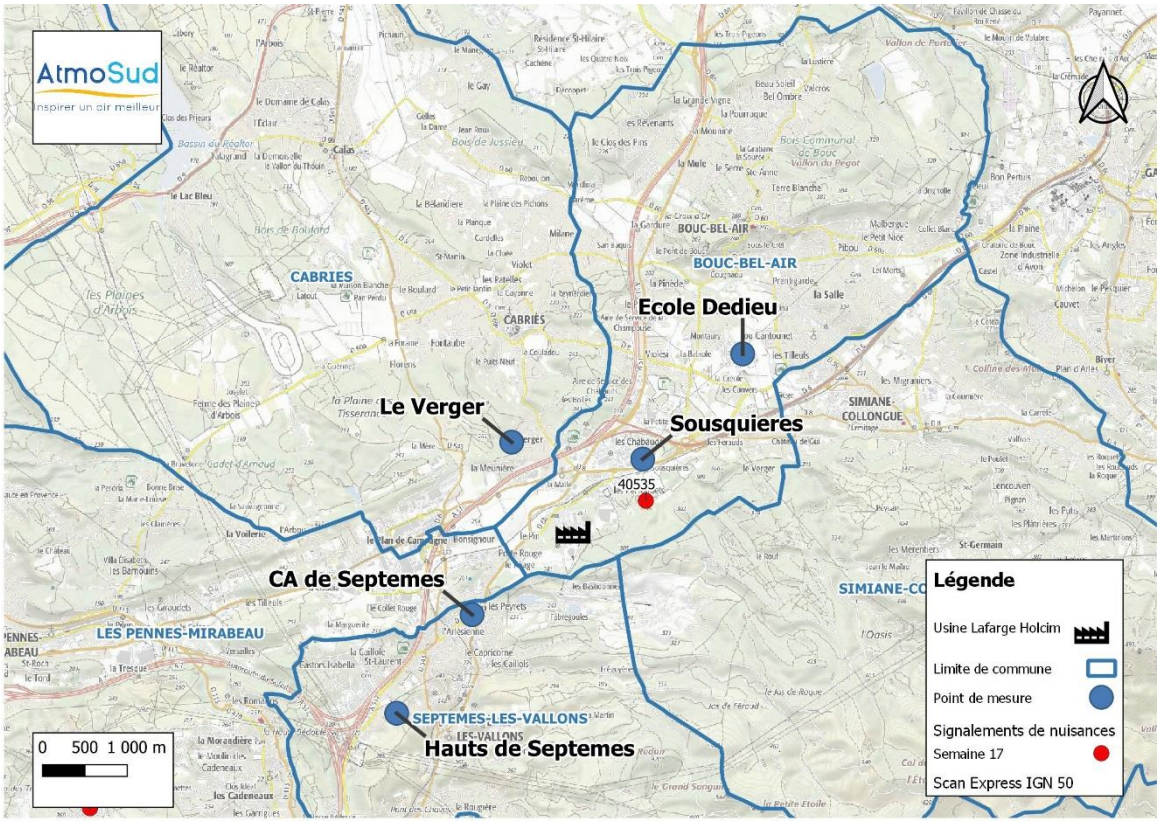

Lors de cette période, la zone de Sousquières se trouvait bien sous les vents provenant de l'usine Lafarge (vents très faibles de secteur sud-sud-ouest à ouest) comme le montre la rose des vents ci-dessous. En revanche, la station de mesures ayant été déplacée sur le Verger, il ne peut être mis en relation concentration dynamique mesurée et signalements

Roses des vents au Verger le 22 septembre de 18 à 19 heures

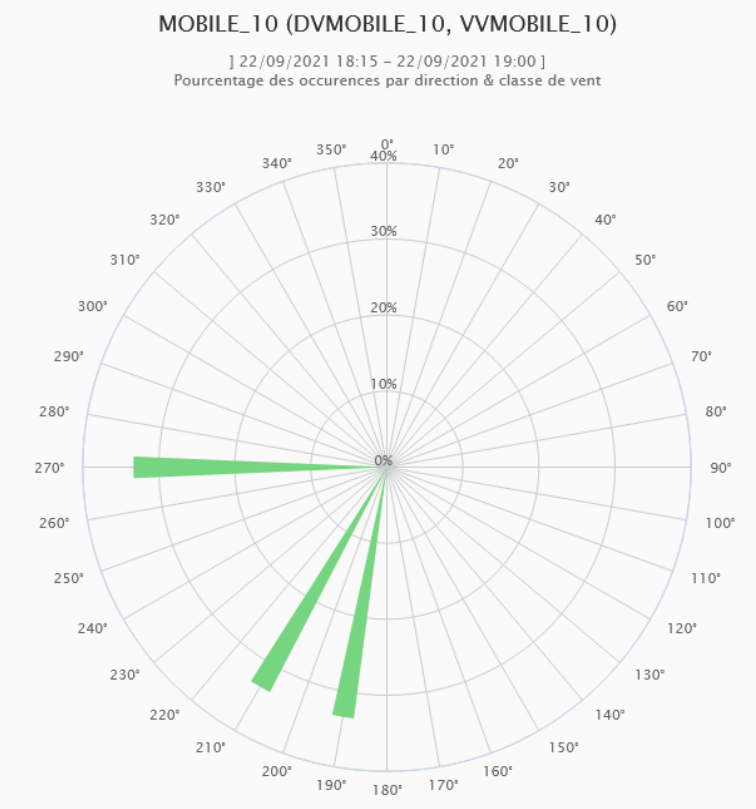

Prochain bulletin : pour la semaine 18 du 28 septembre au 04 octobre